

STEWART, Gordon T., *The Origins of Canadian Politics: A Comparative Approach*. Vancouver, University of British Columbia Press, 1986, xviii-129 p.

Evelyn Kolish

Volume 42, numéro 1, été 1988

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/304672ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/304672ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Kolish, E. (1988). Compte rendu de [STEWART, Gordon T., *The Origins of Canadian Politics: A Comparative Approach*. Vancouver, University of British Columbia Press, 1986, xviii-129 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 42(1), 129–130. <https://doi.org/10.7202/304672ar>

STEWART, Gordon T., *The Origins of Canadian Politics: A Comparative Approach*. Vancouver, University of British Columbia Press, 1986, xviii-129 p.

Avec *The Origins of Politics*, Gordon Stewart, professeur d'histoire à Michigan State University, nous livre une courte synthèse stimulante qui essaie de mettre en lumière l'émergence des caractéristiques spécifiques du système politique canadien. Adoptant une perspective résolument comparative, ce livre applique la notion des tendances «Court» et «Country», utilisée notamment par John M. Murrin dans son analyse des origines de la culture politique en Grande-Bretagne et aux États-Unis, dans la foulée des révolutions de 1688 et 1776. Comparativement aux États-Unis, où l'expérience coloniale a engendré une attitude et des institutions de tendance «Country» — c'est-à-dire séparant les pouvoirs exécutif et législatif —, aux Canadas, la culture politique a épousé la tendance «Court» — c'est-à-dire un exécutif fort, doté de la volonté, de l'habitude et des moyens d'influencer le pouvoir législatif —, et ce, encore plus fortement qu'en Angleterre.

Stewart explique tout d'abord son modèle comparatif et il présente les éléments distinctifs de l'expérience coloniale des Canadas avant 1828. Ce premier chapitre sert d'arrière-fond à l'analyse de la période 1828-1864 que l'A. désigne comme le creuset d'une instabilité politique qui forgera l'essence d'une culture politique résolument «étatiste»; cette culture se caractérise par l'utilisation systématique et efficace du patronage par les leaders des partis politiques pour construire et assurer la cohésion de leurs formations.

Le contexte colonial spécifique — la diversité ethnique, la relative faiblesse de l'économie et, surtout, la politique coloniale incarnée dans la constitution de 1791 — donne des résultats distinctifs. Ainsi, des Conseils exécutifs très actifs, plus puissants et davantage indépendants financièrement que dans les Treize colonies, mais sans l'habitude ni la volonté de s'assurer la direction et la collaboration de la Chambre élue comme en Angleterre, contribuent autant à légitimer la tendance «étatiste» qu'à engendrer des conflits politiques violents et endémiques qui aboutiront au triomphe du concept de responsabilité ministérielle. Stewart en conclut que l'approche canadienne ne prône pas tant la limitation du pouvoir de l'exécutif que son assujettissement aux chefs du parti politique dominant.

Dans un troisième chapitre, l'A. analyse le rôle prépondérant de la gestion magistrale du patronage par des politiciens du calibre de John A. MacDonald et Wilfrid Laurier dans la création de partis politiques unifiés, agents essentiels de la relative stabilité politique des années 1864-1910.

D'après Stewart, le poids de la culture politique des années d'instabilité se retrouve aussi dans l'opposition à ce gouvernement central «étatiste». Selon lui, en effet, l'opposition ne prend pas la forme d'un fort courant dressé contre l'étatisme et le patronage; elle se manifeste plutôt, notamment en Ontario et au Québec, dans des gouvernements rivaux, mais également étatistes et dispensateurs de patronage. Cependant, si ce système apporte enfin la stabilité, il en paie le prix par un renforcement de l'«esprit de clocher» et une rigidité peu propice à la solution des problèmes politiques du 20<sup>e</sup> siècle.

Ce livre confirme qu'un observateur extérieur peut apporter des problématiques nouvelles à propos de questions anciennes et il mérite l'attention de tous ceux qui s'ennuient un peu devant la myopie des monographies.

*Département d'histoire  
Université du Québec à Montréal*

EVELYN KOLISH